

mer les maîtres valets qui leur seront nécessaires ; leur enseignement se restreignant aux opérations utiles de l'établissement, les élèves y atteindront beaucoup plus vite la perfection désirable. Chacune des exploitations ainsi constituées se trouvera donc placée dans les circonstances les plus favorables, puisque l'impulsion sera transmise sans efforts ni résistance, du moteur aux rouages secondaires. Chaque chef pourra ainsi former ses agents : et les fruits que le pays retirera d'une semblable instruction agricole s'accroîtront dans une énorme progression.

Ne perdons pas de vue que l'agriculture a grand besoin de capitaux. Le plus sûr moyen de le faire affluer sur le sol est bien certainement de porter la lumière et la confiance dans l'esprit de ceux qui possèdent ces capitaux. Or, quels moyens d'influence peuvent appartenir à ces agents subalternes, d'une instruction incomplète, d'une éducation à peine ébauchée ? La logique veut donc qu'on relegate au second rang d'utilité l'éducation agricole des agents secondaires ; *il faut procéder à la formation de la tête avant de songer à celle des membres ; c'est donc à une école spéciale qu'on doit donner la préférence ; à une école qui offre aux fils de propriétaires cet ensemble de connaissances qui doit les rendre aptes à administrer leurs domaines, à créer des exploitations, à former leurs agents, et à porter plus tard à la tribune législative ces lumières, cette expérience qui éclairent et fécondent les discussions dans lesquelles s'agitent les intérêts et les destinées d'un pays.*

Loi de suivre cette marche qu'avons nous fait ? nous avons créé des sociétés d'Agriculture de comté, auxquelles le gouvernement a voté des fonds d'encouragement, et voilà qu'après un fonctionnement de quelques années, l'expérience a prouvé que les résultats n'étaient pas ce qu'ils devaient être. Mais au contraire, pour nous, les résultats ont été ce qu'avec un peu de réflexion, on devait certainement prévoir. Le problème de l'amélioration de l'agriculture d'un pays, dans son bétail, dans ses modes de culture, n'est pas si facile à résoudre qu'on puisse le poser aveuglément entre les mains de n'importe quel directeur, de n'importe quelle société d'Agriculture. Il eut été important selon nous de s'assurer d'abord sur quelles bases s'appuieraient les sociétés dans leur appréciation de telle ou telle race, pour tel service, pour telle aptitude, dans l'appréciation de tel instrument, de tel système de culture ? On aurait vu que, pour un grand nombre, la seule base était la PRATIQUE ! Cette toute puissante pratique qui s'insurge avec tant de chaleur contre tout ce qui est science, et trop souvent tranche les questions les plus difficiles avec toute l'assurance du non savoir, sans même douter, car elle ne raisonne pas. Que dirait-on d'un arracheur de dents, d'un hâbleur de village, ou d'un sacristain exalté dont les prétentions n'iraient rien moins qu'à imposer leurs opinions sur les questions les plus délicates de la science médicale, du droit ou de la théologie ? Sans doute médecins, légistes et théologiens se lèveraient comme un seul homme pour protester contre cette usurpation des droits de la science par le charlatanisme. Ils crieraient bien haut que le fait seul d'avoir cassé quelques mâchoires, plaidé devant quelque juge de paix, ou décoré quelques chapelles ne constitue pas à lui seul un brevet de science en droit, en médecine ou en théologie ; et personne de se recrier. Mais s'agit-il de science agricole, c'est-à-dire de physiologie animale ou végétale, ap-